



Ligue Bourgogne/Franche-Comté

Championnats régionaux 2025/2026

Catégories féminines à X

Validé en Comité Directeur le vendredi 21 novembre 2025

Les Clubs régionaux de Bourgogne/Franche-Comté sont invités à participer aux Championnats organisés par la Ligue Régionale de Bourgogne Franche-Comté lors de la saison 2025/2026

REGLEMENT SPORTIF FEMININES A X

2025 2026



CHAMPIONNAT FEMININES + 18 ANS

DEVELOPPEMENT

1. Format de la compétition

Phase de brassage :

12 équipes engagées :

Poule	Equipe participante	Code Structure
1	ARBOIS CENSEAU F+18	202526200200 63RST
1	C S NUITON (4337P)	4337P
1	GRAND DOLE RUGBY (4556C)	4556C
1	LES REDOUBSTABLES (7866T)	7866T
1	LURE BESANCON EMBAR REG A X (20252620020026RST)	202526200200 26RST
1	R C MOREZ HAUT JURA (4563K)	4563K
2	A S AUTUNOISE (4301A)	4301A
2	A S MACONNAISE (4332J)	4332J
2	BUXY MONTCHANIN CHALON	202526200200 61RST
2	NEVERS SANCERRE COSNE F+18	202526200200 64RST
2	R C AUXERROIS (4302B)	4302B
2	TOUCY CHABLIS SENS MIGENNES F+18 REG X	202526200200 59RST

Les équipes sont réparties en 2 poules de 6 en phase de brassage.

Les matchs se déroulent en Aller-retour.

Points terrains :

Points terrains :

4 points match gagné, 2 points match nul, 0 point match perdu ou effectif incomplet, -2 points pour forfait ; application du bonus fédéral (art.341-1 des RG de la FFR).

Phase de qualification :

A l'issue de cette phase de brassage, un championnat phase de qualification sera organisé comme suit :

Poule Haute :

POULE HAUTE	POULE DEVELOPPEMENT
1 ^{er} poule 1	4 ^{ème} poule 1
2 ^{ème} poule 1	5 ^{ème} poule 1
3 ^{ème} poule 1	6 ^{ème} poule 1
1 ^{er} poule 2	4 ^{ème} poule 2
2 ^{ème} poule 2	5 ^{ème} poule 2
3 ^{ème} poule 2	6 ^{ème} poule 2

Les oppositions déjà effectuées en 1^{ère} phase (brassage) ne se rejouent pas. Les points de ces rencontres précédemment mentionnées sont reportés sur le classement de la phase qualificative.

Les points affectés par le forfait général du RC Dijon ne seront pas repris en 2^{ème} phase.

½ finale poule Haute :

1^{er} de la poule haute contre 4^{ème} de la poule haute. Match chez le mieux classé
2^{ème} de la poule haute contre 3^{ème} de la poule haute. Match chez le mieux classé

Finales régionales :

Finale Haute

La finale opposera les gagnantes des ½ finales.

L'équipe vainqueur est Championne Régionale

Finale Régionale développement : l'équipe classée 1^{ère} de la poule basse rencontre l'équipe classée 2^{ème} de la poule 2. L'équipe vainqueur est championne régionale développement.



Qualification aux Championnats de France Féminines + 18 ans à X :

L'équipe Championne Régionale (vainqueur finale régionale poule haute) est qualifiée pour les Championnats de France féminines + 18 ans à X.

L'équipe championne régionale poule haute 2025/2026, si elle ne s'inscrit pas en fédérale 2 féminine pour la saison 2026/2027, ne pourra prétendre à la qualification pour une quelconque finale régionale féminine du championnat 2026/2027.

Elle ne pourra pas être qualifiable pour les Championnats de France ou de secteur pour la saison 2026/2027.

Calendrier :

Vacances	Poule de 7 – exempt FF gal	
	PHASE DE BRASSAGE	
28/09/2025		A1
05/10/2025		A2
12/10/2025		A3
19/10/2025		
26/10/2025		
02/11/2025		A4
09/11/2025		A5
16/11/2025		A6
23/11/2025		REPOS
30/11/2025		A7
07/12/2025		R1
14/12/2025		R2
21/12/2025		REPOS
28/12/2025		REPOS
04/01/2026		REPOS
11/01/2026		R3
18/01/2026		R4
25/01/2026		REPLI



01/02/2026		R5
08/02/2026		REPLI
15/02/2026		REPOS
22/02/2026		R6
01/03/2026		R7
08/03/2026	PHASE QUALIFICATIVE	
15/03/2026		A1
22/03/2026		A2
29/03/2026		A3
05/04/2026		REPOS
12/04/2026		REPLI
19/04/2026		R1
26/04/2026		R2
03/05/2026		R3
10/05/2026		1/2 FINALES
16/05/2026	FINALES REGIONALES	
24/05/2026		
31/05/2026		
07/06/2026	1/2 CF FFR	
14/06/2026	FINALES CF FFR	



CHAMPIONNAT F-18 ANS A X

DEVELOPPEMENT

1. Format de la compétition

Phase de qualification :

7 équipes engagées en 1 poule de 7 équipes.

Equipe participante	Code Structure
A S AUTUNOISE (4301A)	4301A
CD JURA	7358P
GRAND DOLE RUGBY (4556C)	4556C
LES PETITES L'YONNE	20252620020065RST
LES REDOUBSTABLES LURE BESANCON	RST
R C MONTCEAU BOURGOGNE (4335M)	4335M
RUGBY TANGO CHALONNAIS (7643L)	7643L

La compétition se déroule en match Aller-Retour.

Points terrains :

4 points match gagné, 2 points match nul, 0 point match perdu ou effectif incomplet, -2 points pour forfait.

2. Finale régionale :

La finale opposera les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de la phase qualificative.

Qualification aux Championnats de France Féminines moins de 18 ans à X :



L'équipe Championne Régionale (vainqueur de la finale) est qualifiée pour les Championnats de France féminines moins de 18 ans à X.

Samedi	Vacances	Poule de 7
27/09/2025		
04/10/2025		A1
11/10/2025		A2
18/10/2025		REPLI
25/10/2025		
01/11/2025		REPLI
08/11/2025		A3
15/11/2025		A4
22/11/2025		REPLI
29/11/2025		A5
06/12/2025		A6
13/12/2025		REPLI
20/12/2025		REPOS
27/12/2025		REPOS
03/01/2026		REPOS
10/01/2026		A7
17/01/2026		R1
24/01/2026		REPLI
31/01/2026		R2
07/02/2026		REPLI
14/02/2026		REPOS
21/02/2026		REPLI
28/02/2026		R3
07/03/2026		R4
14/03/2026		REPLI
21/03/2026		R5
28/03/2026		R6
04/04/2026		Pâques
11/04/2026		REPOS

18/04/2026		REPLI
25/04/2026		REPLI
02/05/2026		R7
09/05/2026		
16 ou 17/05/2026		FINALES REGIONALES
23/05/2026		
30/05/2026		
06/06/2026		1/2 FINALE FFR
13/06/2026		FINALE FFR

REGLEMENT ORGANISATION DES CHAMPIONNATS

Championnat -18 ans : matchs programmés le samedi à 15H00

Championnat +18 ans : Matchs programmés le dimanche à 15H00

Pour toute demande de modification de rencontre (changements d'horaires, de terrains, de reports), l'opération s'effectuera via Oval-e 2. Cette demande sera considérée comme accordée une fois la modification enregistrée sous Oval-e 2.

Article 2 – Matchs reportés

En cas de report d'un match, dont les conditions décrites dans l'article 313 des Règlements Généraux, la rencontre se déroulera à la 1ère date de repli prévue dans le calendrier officiel. Une rencontre peut être programmée sur une date de repos sous réserve de l'accord des deux équipes.

Article 3 – Limitation du nombre de matches

Conformément à l'article 230.2 des Règlements Généraux, le titulaire d'une carte de qualification en cours de validité ne peut être inscrit sur une feuille de match en qualité de joueur, à plus d'une rencontre officielle organisée par la F.F.R. ou un organisme régional durant une même période de 72 heures. Ce délai de 72 heures doit être respecté entre le coup d'envoi de la première rencontre et le coup d'envoi de la seconde rencontre.

Article 4 – Absence de point de Règlement Régional



Le Comité Directeur de la Ligue Régionale pourra prendre toutes décisions jugées conformes à l'intérêt général du rugby, sur toutes les questions sportives qui seront soumises à son examen et qui ne seraient pas expressément résolues par les commissions compétentes ou résolues dans le présent Règlement ou les Règlements Généraux de la FFR en vigueur. En cas d'urgence, la commission des Litiges est qualifiée en la matière et rend compte au comité directeur de la Ligue Régionale de Bourgogne Franche-Comté.

Application des Règlements Généraux de la F.F.R. en vigueur pour les articles non traités et non développés dans le présent règlement.